

DEPARTEMENT
GARD

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE AUBORD N° D2025_04

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID : 030-213000201-20250331-D2025_04-DE

S²LOW

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part au vote
19	19	17

Date de la convocation :
18/03/2025

Date de l'affichage :
18/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le 31 mars à 18 heures 30,
le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Arnaud Beltrame
sous la présidence de Monsieur André Brundu,

Présents :

Mesdames et Messieurs André Brundu, Jean-Jacques Andrieu, Christian Carteyrade Sylvie Devassine, Isabelle Dos Reis, Mireille Gassier, Fabian Herrero, Elodie Dolhadille Jansen, Josiane Julien, Lebois Didier, Jean-Pierre Matini, Kati Moulet, Françoise Turribio.

Procurations :

Monsieur Tricou Sébastien donne procuration à Madame Kati Moulet,
Monsieur Daniel Weyh donne procuration à Monsieur Jean-Jacques Andrieu,
Madame Isabelle Pinon donne procuration à Madame Françoise Turribio
Madame Karine Noguéra donne procuration à Madame Sylvie Devassine
Absents excusés : Messieurs Pierre Philippe Carpentier et Alain Courtois

En début de séance et en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation du secrétaire de séance : Monsieur Fabian Herrero

Délibération n°D2025_04 : Affectation des résultats de l'exercice 2024 sur le Budget Annexe Régie eau et assainissement

Monsieur Carteyrade expose :

Vu l'approbation du Compte Financier Unique 2024 ;
Constatant que le Compte Financier Unique 2024 fait apparaître un excédent de fonctionnement de
126 704.51€

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2024	
Résultat de fonctionnement	
A Résultat de l'exercice	- 37 684.88€
Dont plus-value nette de cession d'actif : 0	
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif,	164 389.39€
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser)	126 704.51€
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D Solde d'exécution d'investissement R 001 (excédent)	741 246.25€
E Solde des restes à réaliser d'investissement Déficit de financement	-50 000.00 €
Excédent de financement	691 246.25 €
AFFECTATION	126 704.51€
1) G Affectation en réserves R 1068 en investissement	0 €
2) H Affectation en réserve R 1064 en investissement pour le montant de la plus-value nette de cession d'actif	0 €
3) I Report en fonctionnement R 002	126 704.51€

Le Conseil municipal, conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,
décide à l'unanimité :

- D'affecter les résultats comme exposé ci-dessus par un report en section de fonctionnement.

Le secrétaire de séance

Le Maire,
André BRUNDU